

DEMANDE DE DEVIS POUR EXTERNALISATION DU SUIVI COMPTABLE
D'AVN-SÉNÉGAL

Thiès, le 6 janvier 2014,

Madame, Monsieur,

Pour rappel, en Afrique sahélienne, où des millions de familles n'ont pas accès à un habitat décent, l'Association la Voûte Nubienne (AVN) déploie un programme permettant l'accès du plus grand nombre à un habitat adapté, durable et confortable. Cette architecture, basée sur l'utilisation de matériaux locaux, favorise la création de savoir-faire et d'emplois et le renforcement des économies locales, tout en permettant des impacts énergétiques et environnementaux importants dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. AVN est une association de droit français avec des antennes au Burkina-Faso, Mali et Sénégal.

AVN souhaite externaliser le traitement de la comptabilité de son antenne au Sénégal. À cet effet, nous sollicitons divers cabinets comptables et consultants indépendants en vue d'obtenir des devis relatifs à cette prestation.

Pour information, la comptabilité d'AVN-Sénégal traite essentiellement de flux avec AVN-France (virements bancaires, transfert d'argent), pour ce qui est de l'approvisionnement ; et d'activités de terrain (missions en diverses régions), d'évènements de représentation de l'association, de dépenses courantes liées à l'entretien du bureau, aux indemnités des acteurs du programme et autres frais quotidiens, pour ce qui est des dépenses.

Afin de bien cerner les besoins en suivi comptable, il convient au préalable de scinder le rôle d'AVN et celui du cabinet comptable dans le traitement de la comptabilité tel qu'il est souhaité :

Le rôle d'AVN-Sénégal serait en amont de :

- préparer l'ensemble des documents comptables (justification de l'ensemble des mouvements d'entrées et de sorties des banques et caisses), afin de faciliter la saisie comptable en aval ;
- suivre les avances et les prêts.

Le rôle du cabinet comptable serait de :

- saisir l'ensemble des pièces comptables (sur Excel ou idéalement sur Saga, formation pouvant être assurée par AVN) ;
- contrôler les banques et caisses chaque fin de mois (en relation avec la comptabilité) ;
- plus largement, garantir la régularité de la comptabilité ;

- effectuer les formalités relatives au social (bulletins de paie, bordereaux de caisses sociales, ...);
- être l'interlocuteur privilégié du Directeur Administratif et Financier en France pour toute question d'ordre comptable et sociale.

Pour permettre à AVN de sélectionner un cabinet comptable pouvant exécuter ces tâches, les candidats doivent donc émettre un devis incluant les prestations suivantes :

- Saisie de l'ensemble de la comptabilité (de trésorerie) (sur place à AVN sur la base des documents comptables mis à leur disposition, sur la base d'une organisation à définir entre le cabinet comptable et AVN) ;
- La saisie comptable s'opérera sur Saga ou sur la trame Excel ;
- Etablissement des rapprochements bancaires en fin de mois et contrôle des caisses (rapprochement fiches de comptage de caisse avec le solde comptable de fin de mois) ;
- Prestations sociales : bulletins de paie, bordereaux de cotisations sociales, accomplissement de l'ensemble des formalités liées aux salaires.
- Fiscalité : accomplissement des éventuelles démarches et formalités vis-à-vis des organismes fiscaux.
- Plus largement, prestation de conseil permanente (sur tous les sujets en lien avec la comptabilité, le juridique, le social, la fiscalité).

Au vu des différentes tâches exposées, AVN se place dans l'attente de propositions de prestations adéquates. Il est attendu de l'expert-comptable qu'il ait un rôle de conseil, selon les règles déontologiques applicables à la profession. Nous précisons que cette prestation suppose une présence au bureau d'AVN-Sénégal, situé à Thiès, à raison d'une fois par semaine ou une fois toutes les deux semaines, selon l'entente entre les parties. Le choix d'AVN sera opéré en fonction des capacités d'accomplissement de l'ensemble des tâches citées et de la tarification. Une grande attention sera portée aux compétences, à la disponibilité et à la capacité d'adaptation du consultant.

Fanny Dupuis
Coordinatrice AVN-Sénégal
fanny.dupuis@lavoutenubienne.org
+221 77 881 79 55